



SYLVIE ALTMANMaire de Villeneuve-Saint-Georges

ÉDITO

Chère Villeneuvoise, Cher Villeneuvois,

La lettre que vous avez sous les yeux témoigne de la diversité des actions et projets qui ont été ou vont être engagés pour votre quartier de Triage. « Enfin, ça bouge », me

disent les habitants. Les impatiences sont grandes.

Après l'aménagement des berges de Seine, la réhabilitation des Îles avec l'OPH, les nouvelles constructions de logements à l'image de la résidence Niki-de-Saint-Phalle récemment inaugurée, ce sont deux équipements publics très importants qui ont été présentés aux habitants lors d'une réunion publique en décembre dernier : le projet de crèche de 90 berceaux qui sera réalisé avec le Département au 99 avenue de Choisy et le nouveau groupe scolaire côté voies ferrées. Dans les deux cas, nous avons veillé à une architecture de qualité, respectueuse de l'identité du quartier. Ces projets ne sont pas figés et nous sommes à votre écoute pour améliorer tout ce qui peut l'être.

Ces deux équipements ouvriront leurs portes en 2022 et, en 2023, c'est un futur collège intercommunal qui accueillera les jeunes Triageois.

Ces projets se doublent d'une action résolue au quotidien pour améliorer le cadre de vie et la propreté, les transports et déplacements.

Un quartier agréable à vivre, c'est aussi un quartier où les liens sociaux et humains se renforcent, avec une vie sociale, associative, plus riche. C'est tout le sens des animations culturelles, des initiatives du conseil citoyen ou des services de la municipalité.

Plus que jamais, c'est avec vous que nous voulons faire de Triage un quartier plein d'avenir.

Ces projets se doublent d'une action résolue au quotidien pour améliorer le cadre de vie et la propreté, les transports et déplacements.



DESÉQUIPEMENTS PUBLICS DE QUALITÉ

Lancé en 2013, le projet d'aménagement de Triage suit son cours. Les premières réalisations ont été livrées en 2019. C'est le cas du chemin Niki-de-Saint-Phalle et de la résidence située sur cette même voie.

Le projet, qui a pour objectif de redynamiser le quartier tout en conservant son esprit village, comprend la construction de commerces et de nombreux espaces publics, près de 800 logements et de locaux d'activités pour des petites et des moyennes entreprises. Il intègre également des équipements publics de proximité pour accompagner l'arrivée des nouvelles familles.

UNE OFFRE SCOLAIRE AMÉLIORÉE

Aujourd'hui implanté sur deux sites de part et d'autre de l'avenue de Choisy, le groupe scolaire Paul-Bert va être transformé et divisé en deux groupes scolaires complètement indépendants l'un de l'autre. Si la partie située côté Seine ne connaîtra pas de modification majeure, la partie côté voies ferrées fera l'objet d'une importante transformation. L'édifice existant sera rénové et de nouveaux bâtiments seront construits.

À l'issue des travaux, la nouvelle école regroupera trois classes maternelles et huit classes élémentaires. Elle sera également dotée d'un espace de restauration, d'accueil périscolaire, d'un centre de loisirs et d'une salle polyvalente/ salle de motricité et disposera d'espaces extérieurs aménagés pour les enfants mais aussi d'un parvis.



Le projet s'inscrit dans une démarche éco-responsable. Le nouveau bâtiment a été conçu de manière à réduire sa facture énergétique et son empreinte carbone grâce, notamment, à l'utilisation de matériaux biosourcés.

L'équipe vient d'être désignée ; il s'agit de Daquin & Ferrière Architecture. Elle a pour objectif de livrer ce nouvel établissement scolaire mi-2022 pour une première rentrée en septembre de la même année.



UNE CRÈCHE AU CŒUR DE TRIAGE

Dans le cadre de son plan de création de 500 places de crèche supplémentaires, le Département du Val-de-Marne va construire un nouvel établissement au cœur du quartier.

Situé à l'angle de l'avenue de Choisy et de la villa des Îles, l'équipement public regroupera deux unités de vie de 45 berceaux chacune, ce qui portera à 90 le nombre total de places. Le Département a conçu un bâtiment aux formes contemporaines tout en s'intégrant harmonieusement dans son environnement pavillonnaire.

Deux "édifices" de couleurs différentes s'élèvent sur trois niveaux ; les deux premiers sont réservés aux différentes sections et le troisième aux locaux techniques mutualisés. Le rez-de-chaussée accueillera quant à lui un local poussettes, cinq places de stationnement pour les salariés et un préau débouchant sur des espaces de jeux extérieurs et deux jardins. L'implantation d'une dépose-minute dans la rue est actuellement à l'étude.

La construction de la crèche devrait débuter fin 2020 pour une livraison prévue au 3e trimestre 2022.



PONT RAIL SNCF

Le pont eniambant la route du Chenal Muzev va être remplacé pour des raisons de sécurité. Plus moderne et plus résistant, le nouvel ouvrage sera construit sur place par l'entreprise COLAS avant d'être ripé, c'est-à-dire glissé à la place de l'ancien.

Le chantier, conduit et financé par SNCF Réseau, s'est installé en novembre dernier sur une parcelle attenante au pont, pour une durée d'un an. L'entreprise, sur demande de la ville, est soucieuse de limiter les nuisances pour les riverains. L'opération de ripage du pont aura lieu du 10 au 13 juillet



REQUALIFICATION DE LA RD138

Le Département est intervenu il y a quelques mois au nord du quartier pour la sécurisation de la RD138, plus connue sous le nom d'avenue de Choisy. En tout début d'année 2020, débutera une nouvelle phase de travaux au niveau du grand Mât, au sud du quartier. Au programme : sécurisation des déplacements piétons et cycles, modernisation de l'éclairage public, renouvellement des revêtements de sol, organisation du stationnement, amélioration du retournement des poids lourds interdits de circulation sur le pont Wilson mais aussi protection et mise en valeur de l'arbre centenaire.

À l'issue de ce chantier d'un peu plus de trois mois, les habitants profiteront d'un espace rénové plus agréable et sécurisé. Le Département poursuivra son action par des travaux de sécurisation de la liaison piétonne, passant au-dessus des voies ferrées, entre le grand Mât et l'escalier menant à la RN6.



RENCONTRE

Architecte directeur adjoint des hâtiments Département du Val-de-Marne

Pouvez-vous nous présenter le projet de la crèche ?

VA Le projet se trouve dans une zone mixte, à la fois pavillonnaire côté Seine, avec quelques constructions collectives de l'autre côté. Le nouvel équipement se doit d'assurer la transition entre ces deux identités. Le parti pris repose sur cette dualité associant une image de « maison », avec ses toitures en pente, à la volumétrie générale du projet. L'équipe de conception a travaillé sur la couleur avec une maison bleue et une maison blanche et des parties en bois, en référence à l'imaginaire du conte. Nous avons développé des espaces de vie largement vitrés pour profiter de l'excellent ensoleillement grâce à une orientation principale du bâtiment du Sud-Est au Sud-Ouest et avons prévu les protections solaires extérieures pour un meilleur confort thermique naturel.

Et à l'intérieur, comment s'organisent les deux unités de vie?

VA L'aménagement intérieur fonctionne en deux unités identiques aux 1er et 2e étages. L'escalier et l'ascenseur desservent directement la « rue

intérieure » qui donne accès aux vestiaires et aux trois sections et à une salle de motricité. Les petits bénéficient d'une terrasse en continuité directe avec leur espace. Le dernier niveau est occupé par la direction, les locaux du personnel et les services associés au bon fonctionnement de la crèche et en particulier la cuisine qui permet de préparer sur place les repas des enfants avec des produits frais.

Comment gérez-vous le risque d'inondation?

VA Naturellement le projet est conçu pour répondre à cette contrainte et en conformité avec la réglementation du PPRI*. Toute la partie habitable ne commence qu'à partir du premier étage et le rez-de-chaussée ne présente pas d'équipement indispensable au bon fonctionnement de la crèche. Seuls les ascenseurs descendent à ce niveau, mais en cas de crue, les cabines seront remontées en partie supérieure de la gaine. Les matériaux employés pour la partie inférieure du bâtiment sont des matériaux résistant à l'eau et qui ne nécessiteront qu'un lavage à haute pression après la décrue.

* Plan de prévention du risque d'inondation

TRIAGE ACCUEILLE SES NOUVEAUX HABITANTS

Le 2 octobre dernier, était inaugurée la première réalisation du projet urbain du quartier : deux immeubles de logements et la voie attenante, le chemin Niki-de-Saint-Phalle.

Cette inauguration s'est déroulée en présence de Laurent Jeanne, conseiller régional d'Île-de-France et délégué spécial auprès de la présidente, en charge de la rénovation urbaine, Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges, Anne-Sophie Grave, directrice générale d'immobilière 3F, Makan Rafadjou, architecte de l'opération et David Marquet, directeur général adjoint de Linkcity Île-de-France.

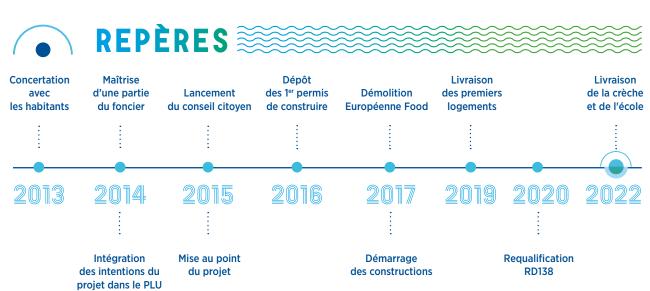


Construite par Linkcity pour Immobilière 3F qui en assure maintenant la gestion, la résidence comprend 86 logements familiaux connectés. Ils bénéficient de solutions technologiques qui permettent à leurs occupants de suivre en temps réel leurs consommations énergétiques mais aussi d'agir sur leurs équipements connectés, par exemple en adaptant la température des pièces ou en fermant les volets roulants, ce qui permet des économies d'énergies.

Imaginée par l'agence Makan Rafatdjou, l'architecture du bâtiment est dynamique avec un jeu sur les hauteurs et les façades alternant habillage en brique, enduits blanc et de couleurs aux étages ainsi que des garde-corps et pergolas en bois. Un jardin partagé de près de 400 m² cultivables – le plus grand du bailleur en Île-de-France! - a été installé au pied de la résidence. Il permet à ses habitants ainsi qu'aux résidents des immeubles voisins, gérés par l'OPH, de cultiver leurs propres fruits, légumes ou encore plantes aromatiques.

Inauguré le même jour, le chemin piéton Niki-de-Saint-Phalle dessert la résidence depuis l'avenue de Choisy et constitue une première partie de la boucle verte qui sera aménagée dans le quartier.





VIE DE QUARTIER

LA CULTURE AU RENDEZ-VOUS!

Triage accueille régulièrement des animations culturelles. Petit tour d'horizon des principaux événements qui rythment la vie du quartier...

BERGES DE SEINE

Fin mai dernier, le célèbre collectif Yes We Camp a posé ses valises place Mouliérat le temps d'un week-end événement. Si le vendredi a été consacré à des sessions de travail et de réflexion sur la reconquête des berges de Seine, le samedi et le dimanche ont été plus festifs et ludiques. Ouvertes à tous les habitants, les animations réalisées en lien avec des associations du quartier ont permis, entre autres, de construire des jardinières, de s'initier au stand up paddle, de participer à un atelier audiovisuel ou encore de partager un repas convivial.

Forts du succès de cet événement, les organisateurs - Département du Val-de-Marne, Territoire Grand Orly Seine-Bièvre et l'Epa Orsa - ont lancé un nouvel appel à projets pour une nouvelle édition prévue les deux premiers week-ends de juin 2020.



EXPOSITION DE RUE

Réalisés par le photographe Stéphane Asseline, les portraits de Triageois habillent les murs du quartier depuis juin dernier. Ils ont été réalisés dans le cadre du projet Art et Mémoires qui a pour objectif d'immortaliser l'esprit du quartier dans un contexte de transformation urbaine.

MICRO-FOLIE ITINÉRANTE

Avant de prendre possession de ses locaux définitifs en centre-ville (salle Falbert, 14 bis rue Pasteur) en février prochain, la Micro-Folie s'était installée provisoirement à l'école Paul-Bert et à la Maison pour Tous de Triage de septembre à novembre 2019. Les habitants ont ainsi pu bénéficier en avant-première du Musée numérique et du Fablab.

ANIMATIONS ESTIVALES

Chaque année, l'été est synonyme d'animations, notamment sur la place Mouliérat qui accueille chaque 21 juin "Le Truc de la musique" organisé par le conseil citoyen. Quelques semaines plus tard, la mairie y organise une journée festive dans le cadre de Villeneuve sous Soleil, pour le bonheur des petits et des plus grands.

RÉUNION PUBLIQUE: UN POINT SUR LES PROJETS

Jeudi 12 décembre dernier, une cinquantaine de Triageois ont bravé la pluie et la grève des transports pour participer à la réunion publique sur les futures réalisations dans le quartier.

Au programme : présentation des projets de crèche départementale, d'extension du groupe scolaire Paul Bert, de réaménagement de la RD 138, de l'opération mixte Village en Seine, de changement du pont rail Chenal Muzey et du technicentre SNCF « Villeneuve demain ». Organisée par la mairie, la réunion a regroupé plusieurs intervenants, notamment Madame Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges, Marie Kennedy, vice-présidente en charge des Crèches au Département du Val-de-Marne.



Les échanges entre les habitants et les intervenants, ont permis de répondre à un certain nombre de questions mais aussi de soulever des inquiétudes de la part des habitants, notamment en lien avec le stationnement.

BRÈVES / INFOS TRAVAUX

ÉTUDE SUR LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES

En coordination avec la Ville et le Territoire Grand Orly Seine Bièvre, le SyAGE effectue une étude sur le réseau d'assainissement du quartier.

L'objectif? vérifier l'état des réseaux, définir les actions à mener pour faire face à l'arrivée des nouveaux habitants et améliorer son fonctionnement sur l'ensemble du quartier. Le rendu de cette étude est attendu pour l'automne 2020 et devrait être suivie de travaux sur le réseau.

ÉTUDE POUR LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT D'INTÉRÊT NATIONAL DU SITE FERRÉ DU TRIAGE (CIN)

Lors de son conseil de territoire du 8 octobre dernier, le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre a décidé de lancer une étude pour définir un Schéma de développement et d'aménagement sur le site ferroviaire de Triage. Reconnu d'intérêt national, le secteur compte de nombreux acteurs engagés pour son réaménagement, le développement économique et le désenclavement du site par une nouvelle route interne : État, collectivités, aménageurs, SNCF...

VILLAGE EN SEINE

Au nord du quartier, en face de la toute nouvelle résidence et du chemin Niki-de-Saint-Phalle, les travaux de Village en Seine vont démarrer courant 2020. La construction de cette opération mixte de 310 logements - 153 en accession, 64 en locatif intermédiaire et 93 en locatif social -, quatre commerces en pied d'immeuble ainsi que 2600 m² de locaux d'activités sera réalisée en trois tranches avec des livraisons prévues entre fin 2022 et fin 2023.



SECTEURS À L'ÉTUDE

Les études se poursuivent sur le secteur longeant la voie ferrée, allant de la résidence des lles jusqu'à la voie Chenal Muzey. Sur une partie de ce secteur ("3" sur la carte), une opération mixte de logements et de commerces doit faire l'objet d'un dépôt de permis de construire courant 2020 par le promoteur Nexity.

STADE

Le stade doit être rénové. La Ville va lancer une concertation afin de définir, avec les habitants et les jeunes, un projet pour une possible évolution de cet équipement sportif. Plus d'informations à venir...



PAROLE À

SONIA, TRIAGEOISE, Détentrice d'une parcelle dans le jardin partagé

Comment avez-vous obtenu une parcelle?

S J'ai reçu un courrier présentant le jardin partagé. J'ai toujours voulu avoir un terrain alors j'ai sauté sur l'occasion, j'ai contacté l'association Jardins solidaires et citoyens! Dans mon pays, en Russie, je travaillais la terre, je protégeais les animaux... C'est important pour moi de transmettre ce lien avec la nature à mes enfants! Avant, pour prendre l'air, nous allions nous promener sur les bords de Seine, maintenant nous allons pouvoir cultiver notre jardin!

Pouvez-vous nous expliquer comment cela se passe?

S Le jardin est géré par l'association qui met à disposition du matériel entreposé dans plusieurs cabanons. Pour une cotisation annuelle de 8 €, nous pouvons accéder au jardin quand nous le souhaitons grâce à un système de codes. Pour l'instant, nous avons passé beaucoup de temps à préparer la terre (enlever les cailloux, bêcher...) pour les premières plantations que nous pourrons faire à partir de mars prochain.

Quel est le rôle de l'association?

S Céline, la représentante de l'association, nous accompagne; elle nous donne des conseils. Par exemple, je suis très intéressée par la permaculture. Elle a de nombreuses connaissances dans ce domaine; elle les partage avec nous. J'ai le projet de faire un jardin vertical sur ma parcelle avec des fleurs en bas et des tomates et des plantes aromatiques en hauteur pour que ceux qui en veulent puissent se servir. C'est vraiment important pour moi de partager... c'est l'esprit du jardin... convivial et généreux!

ENTRE NOUS

Souhaitant vous tenir informés à toutes les étapes du projet, la Ville met en place des outils de communication :

CE JOURNAL

LE SITE INTERNET de la ville se fera l'écho des avancées du projet : www.villeneuve-saint-georges.fr

Retrouvez-nous également sur facebook pour les toutes dernières actus.

Enfin, des **PANNEAUX** seront régulièrement installés sur les sites des chantiers.

